



CHARTRE DE LA SOCIO-ESTHÉTIQUE

La socio-esthétique est la pratique professionnelle de soins esthétiques auprès de populations souffrantes et fragilisées par une atteinte à leur intégrité physique (maladie, handicap, vieillesse, ...), psychique, ou en détresse sociale (chômage, détention, ...). Elle s'adresse à tous : hommes et femmes, enfants, adolescents, adultes et personnes âgées, en tant que patients ou bénéficiaires*.
Ce document présente les principes éthiques et professionnels transmis par le CODES à ses diplômés.

Le (la) socio-esthéticien-ne CODES s'engage à :

Considérer chaque patient ou bénéficiaire comme une personne à part entière avec sa dignité et son identité.

Reconnaître chaque patient accompagné dans son identité singulière et à adapter sa pratique en fonction de celle-ci.

Garantir la même qualité d'accompagnement quelque soit la pathologie des patients et/ou problématique des bénéficiaires.

Permettre aux patients de valider ou non l'accompagnement et le soin proposé.

Respecter le secret professionnel et la liberté, l'intimité, l'environnement et l'autonomie du patient.

Intervenir sans discrimination et avec neutralité politique et religieuse.

Être une « passerelle » entre les patients/bénéficiaires, les aidants, la famille et les équipes pluridisciplinaires.

S'intégrer aux équipes pluridisciplinaires et aux protocoles des structures sanitaires*.

S'inscrire dans les projets de soin ou de vie définis par les équipes pluridisciplinaires.

Toujours rester dans son champ de compétences, ne pas se substituer aux compétences des équipes pluridisciplinaires.

Transmettre aux équipes les informations pertinentes qui contribueront à faire avancer le parcours de soin du patient ou le parcours de vie du bénéficiaire.

Échanger, expliquer la pratique socio-esthétique et la pertinence de celle-ci au sein de la structure sanitaire.

Partager son expérience avec les futures socio-esthéticien-nes et la communauté CODES***.

Être un-e ambassadeur-trice de la pratique de la socio-esthétique éthique et responsable.

*Lorsqu'elle est pratiquée en institution, elle est gratuite pour les bénéficiaires.

**Établissements médicaux, médico-sociaux et sociaux.

***En transmettant son savoir aux stagiaires de la formation CODES



FRANCE
compétences
RECHERCHES
INNOVATION



Qualopi
PROFESSEUR
www.qualopi.fr